

Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires

6 Décembre 2010 – Salle Henri Lavielle





Plan Départemental Espaces, Sites et Itinéraires

Les Landes, le Département XL

Sommaire

1. Ouverture par Bernard Subsol Procédure et rôle de la CDESI

2. Vote et mise en œuvre du Plan Volet par volet Proposition de Plan Échéancier

Les Landes, le Département XL

1. **PROCEDURE ET RÔLE DE LA CDESI**

Les Landes, le Département XL

PROCEDURE ET RÔLE DE LA CDESI

LA CDESI, AU COEUR DU DISPOSITIF REGLEMENTAIRE DU DEVELOPPEMENT DES SPORTS DE NATURE

Article R-311-1 du Code du Sport

- Dans cette perspective, la CDESI doit jouer un rôle
 - > D'élaboration du PDESI
 - > D'inscription des ESI
 - > D'animation de la politique « Sports de nature »
 - > De mutualisation des ressources
 - > De consultation en cas de modification d'un ESI (art. R,311-3 Code du Sport)
 - > D'évaluation de la mise en oeuvre du PDESI
- Dans chaque cas, la CDESI PROPOSE A L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE
 - > Cf. document sur table

2. VOTE ET MISE EN OEUVRE DU PDESI

Les Landes, le Département XL



PDESI : VOTE ET MISE EN OEUVRE

LE PDESI LANDAIS SERA EXHAUSTIF (INSCRIPTION) ET SELECTIF (INTERVENTION). IL REPOSERA AINSI SUR LE PRINCIPE CENTRAL D'UNE INSCRIPTION DIFFÉRENCIÉE

3 catégories :

- Niveau I: ESI d'intérêt local, support d'une pratique sportive existante, affirmée et régulière, mais dont l'attractivité ne dépasse pas l'échelon local.
- Niveau II: ESI d'intérêt départemental, mais les volets extra-sportifs ne sont que partiellement abordés ou respectés
- Niveau III: ESI d'intérêt départemental, pouvant servir de support à une politique de promotion du territoire et respectant les critères complémentaires

Classification établie selon des critères:

- Sportifs
- Fonciers
- Environnementaux
- Touristiques
- Sociaux



PDESI : VOTE ET MISE EN OEUVRE

VOLET SPORTIF

Objectif de développement de la pratique des sports de pleine nature

- Il s'agira d'étudier les contours de la pratique sportive, constatée et potentielle, sur le site concerné.
 - > Organismes associés à la démarche:
 - Comité Départemental Olympique et Sportif
 - Comité Départemental concerné
 - D.D.C.S.P.P
- En amont, organisation de rencontres avec l'ensemble des Comités départementaux pour envisager les potentialités de développement
 - > Répond à l'objectif d'exhaustivité.
 - > Permettra de mettre en place des schémas de développement par filière, par discipline.

PDESI : VOTE ET MISE EN OEUVRE

VOLET FONCIER

Objectif de pérennisation de l'accès au site

- Il s'agira d'assurer la mise en place d'un cadre juridique favorisant la pratique sportive (cf.PDIPR).
 - > Organismes associés à la démarche:
 - Communes
 - Comité Départemental concerné
 - Associations d'usagers (pêcheurs, chasseurs)
 - Propriétaires privés
 - D.D.T.M.
- Différence de statut des ESI
 - > Public
 - > Privé

PDESI : VOTE ET MISE EN OEUVRE



Les Landes, le Département

VOLET ENVIRONNEMENTAL

Objectif de préservation du site

- Il s'agira d'assurer le respect et la diffusion des principes du développement durable.
- Démarche intégrée au cadre réglementaire défini par le zonage environnemental des ESI

Classification	Pouvoir réglementaire	Gestionnaire ou Animateur
ZNIEFF	Sans valeur de protection réglementaire	Etat
Espace Naturel Sensible	Idem	Département, EPCI
Site inscrit / classé	Etat	Etat
Site Natura 2 000	Etat	ONF, Département, Collectivités, Associations
Réserve naturelle	Etat	ONF, Département, Collectivités, Associations
Arrêté de protection Biotope	État	Etat
Espace Boisé Classé	EPCI, communes compétentes	EPCI, communes compétentes



Objectif de préservation du site

- Intervention de Monsieur TAROZZI, Direction départementale des Territoires et de la Mer sur l'évaluation des incidences sur les zones Natura 2 000.
- Mise en place d'une démarche d'éco-veille systématique à l'aune de la localisation géographique de l'ESI
 - > Zonage ou qualification environnemental:
 - Réglementation existante
 - > Autre cas:
 - Accompagnement du porteur de projet et dispositif « filet » dans le cadre de l'instruction du dossier
 - > Organismes associés à la démarche:
 - Collectivités
 - Comité Départemental concerné
 - Services de l'Etat
 - ONF
 - Associations



PDESI : VOTE ET MISE EN OEUVRE

VOLET TOURISTIQUE

Objectif de développement de la pratique des sports de pleine nature par les touristes et de valorisation du territoire

- Il s'agira d'appuyer des politiques touristiques des territoires concernés et du Département

> Exemples

- Armagnac (Ognoas, Labastide...)
- Le Parc Naturel Régional
- Le littoral
- Sites remarquables (Arjuzanx, Orx...)

> Organismes associés à la démarche:

- Collectivités territoriales
- Comité Départemental concerné
- Comité Départemental de Tourisme



PDESI : VOTE ET MISE EN OEUVRE

VOLET SOCIAL

Objectif de développement de la pratique des sports de pleine nature

- Il s'agira de favoriser l'accès à des publics cibles
 - > Examen de la difficulté de la pratique sur le site, en lien avec les classifications fédérales.
 - > Examen du territoire et du lien pouvant être fait avec les institutions de jeunesse (établissements scolaires, clubs sportifs, accueils collectifs de mineurs).
 - > Etude systématique de l'accessibilité du site pour les personnes en situation de handicap.
 - > Organismes associés à la démarche:
 - Collectivités territoriales
 - Comité Départemental concerné
 - Service Sport Intégration et Développement
 - Mouvement sportif
 - Associations

PDESI : VOTE ET MISE EN OEUVRE

VOTE DU PLAN

Présentation du document sur table destiné à être proposé à l'Assemblée départementale

- Modifications effectuées par la CDESI du 18 octobre 2010.
 - > 1. Les sports de nature terrestres :
 - Rajout Cyclotourisme (p.21)
 - > 2. Hiérarchie et ESI prioritaires
 - Uniquement 3 niveaux d'inscription (p.26)
 - Ajustement du texte concernant les ESI non-inscriptibles



PDESI : VOTE ET MISE EN OEUVRE

INSCRIPTION DU PDIPR ET DU SCHEMA CYCLABLE

L'inscription d'un site au PDESI constate la reconnaissance d'une pratique sportive sur des sites « stratégiques ». L'antériorité du PDIPR et du Schéma Cyclable assure:

- L'existence d'une démarche concertée
 - Une évaluation foncière, environnementale, économique (pertinence touristique)
 - Par leur répartition homogène, une accessibilité maximale
-
- Il s'agit pour la CDESI, en proposant leur inscription à l'Assemblée départementale, de valider le volet sportif du:
 - > PDIPR
 - > Schéma « cyclable » (opérations entrant dans le cadre du règlement mis en place en 2006 et actualisé en 2010).

PDESI : VOTE ET MISE EN OEUVRE

ECHEANCIER

Présentation du rythme annuel de mise en œuvre du PDESI

- **MARS 2011**
 - > Vote du PDESI par l'Assemblée Départementale sur proposition de la CDESI
 - > Appel à projets
 - Mouvement sportif
 - Collectivités
- **SECOND TRIMESTRE** (avril-mai-juin)
 - > Réception et pré-examen des dossiers
 - > Réunion de la CDESI
 - Présentation des projets en cours
 - Animation de la dynamique « Sports de nature » - Projets parallèles (SIG, Communication, Signalétique, Label)
- **JUIN-OCTOBRE**
 - > Réunion des comités techniques, visites sur site
- **NOVEMBRE-DECEMBRE**
 - > Présentation à la CDESI pour classification et inscription
- **MARS N+1**
 - > Inscription des sites par l'Assemblée Départementale



Les Landes, le Département



Les Landes, le Département XL

MERCI DE VOTRE ATTENTION
6 Décembre 2010 – Salle Henri Lavielle